
Note d'information fédérale – Avril 2021 – n°303

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 17 avril 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Championnats de France 2021

Suite à l'enquête adressée aux clubs, le Comité directeur a acté :

- L'annulation de tous les championnats de France programmés jusqu'à début juillet 2021,
- Le championnat de France J18 prévu les 5 et 6 juin 2021 est reporté avec les championnats de France senior bateaux longs du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes la Jolie,
- Le championnat de France mer est maintenu les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) et non plus à Agde comme initialement prévu.

Des réflexions sont engagées par les commissions des compétitions et mer :

- Sur l'organisation d'un évènement à destination des J14/J16 au mois de juillet,
- D'un évènement Master,
- D'un évènement Beach Rowing.

• Projet Fédéral 2021/2024

Le Projet Fédéral a été entériné, il est disponible sur le lien suivant :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-projet-federal-2021-2024-20210417130811.pdf>

• Règle de sélection participation au World Rowing Beach Sprints Finals 2021.

Le Comité directeur a validé les règles de sélections des rameuses et rameurs qui représenteront la France aux World Rowing Beach Sprints Finals 2021 du 23 au 26 septembre 2021 à Oeiras au Portugal.

Au regard de l'annulation des Championnats de France de Beach Rowing, les sélections auront lieu à La-Seyne-Sur-Mer pour les catégories juniors et seniors les 26 et 27 juin prochain.

Consultez les Règles de sélection :

<https://ffaviron.fr/evenements/3999/2021-06-26/selections-beach-rowing-sprints>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Yvonig Foucaud

CTN en charge de l'Aviron de mer

yvonig.foucaud@ffaviron.fr

06.19.99.65.36

• Assemblée générale du 29 mai 2021

Cette assemblée générale se déroulera en distanciel.

• Modifications des textes réglementaires

Des modifications aux textes réglementaires seront soumises au vote de l'assemblée générale du 29 mai.

• Radiations

- PORT-LAUNAY ROWING CLUB (Ligue de Bretagne)
- AVIRON INDOOR BESANCON (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

2. Régate de sélection junior - Modification des dates

Dans le contexte sanitaire actuel, la FFA a sollicité une dérogation pour la tenue des régates de sélection junior initialement programmées du 30 avril au 2 mai à Libourne. L'Agence Nationale du Sport et la Direction des sports ont accepté que cet évènement se déroule du 14 au 16 mai 2021 à Libourne avec une liste restreinte de participants. Y. Schulte, Chef de secteur junior, a d'ores et déjà informé les entraîneurs des clubs et des pôles Espoirs dont les sportifs sont concernés.

Toutes les informations concernant cette organisation seront envoyées dans les meilleurs délais.

3. Formations fédérales

Le contexte sanitaire du mois d'avril rend toujours impossible les rassemblements de personnes pour le motif de la formation des bénévoles.

Les stagiaires en attente de session pédagogique en présentiel doivent prendre contact avec leur responsable de formation afin de voir quelles solutions peuvent être envisagées à partir du mois de mai 2021.

Pour information, il est toujours possible de s'inscrire à la formation SOCLE de l'Initiateur fédéral d'aviron. Cette formation se déroule 100% en ligne et reste entièrement gratuite. Il s'agit du premier pas vers la formation d'encadrement sportif au sein de la FFA. Inscriptions :

<https://forms.gle/JQjVEgAKwAUrYLHK9>

Autre formation 100% en ligne, actuellement accessible, l'Initiateur Indoor. Accessible à partir du niveau SOCLE Initiateur, les inscriptions sont possibles à partir de l'espace personnel licence. Renseignements et inscriptions :

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/niveau-1-initiateur-federal-d-aviron-indoor-formation-distance>

Pour toute question sur les formations en cours :

formation@ffaviron.fr

4. Nouveaux Brevets de Rameur

Suite au webinaire du 16 avril, les clubs vont être destinataires d'un lot d'affiches des nouveaux brevets de rameur. Cet outil promotionnel doit permettre aux clubs de présenter les brevets « nouvelle génération » comme des outils au service de la sécurité, de la formation, et de l'autonomie de chaque rameur.

Toutes les informations sur les modalités de passage des différents brevets sont détaillées sur le site de la Fédération <https://ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Pour toute question sur les nouveaux brevets de rameur : formation@ffaviron.fr

5. Campagne de labellisation des régates mer

Les régates en mer labellisées par la FFA sont des compétitions organisées dans le respect de critères définis à chaque fin de saison et spécifiés dans un appel à candidature. Elles permettent aux clubs participants de marquer des points pour le classement national mer des clubs.

Pour plus de précisions, rdv sur la page FFA : <https://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

Pour la saison 2021-2022, la procédure de labellisation est la suivante :

• **Du lundi 26 avril au lundi 31 mai 2021** : inscriptions des régates sur le site de la FFA et dépôt de la demande de labellisation

- **Lundi 31 mai 2021 à 14h** : clôture des inscriptions
- **Jeudi 17 juin 2021** : le Bureau fédéral, sur proposition de la commission aviron de mer, arrête la liste des régates labellisées

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires sur la procédure de labellisation, à partir de ce lien :

<https://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-de-mer/labelliser-regate-en-mer>

Pour plus de renseignements, contactez Yvonig Foucaud : yvonig.foucaud@ffaviron.fr
Tél. 06 19 99 65 36

6. Indoor - Challenge des 7 Défis Capitaux

Une mise à jour du site a été effectuée pour proposer un nouveau mode de saisie des événements du Défi Luxure, réinitialisant les données enregistrées.

Les participantes doivent donc les saisir à nouveau.

Rappel : Ce challenge est un outil d'animation des licenciés permettant de diversifier la pratique en proposant des formats qui vont du sprint à l'endurance, au cumul de kilomètres sur la saison, en passant par la participation à des compétitions et la pratique de l'ultra-endurance. Ce challenge se déroule tout au long de l'année.

Toutes les infos sont sur : <http://c7dc.ffaviron.fr/>

7. Service National Universel

Sollicitée par le ministère en charge des Sports, la FFA a signé en 2020 une convention de participation au Service National Universel (SNU) qui permet à ses structures affiliées d'agir dans ce dispositif. Le calendrier ayant été bouleversé par la pandémie Covid-19, le dispositif est relancé en 2021.

Parcours citoyen à destination des jeunes de 15 à 17 ans, le SNU se déroule en 3 étapes dans lesquelles les clubs peuvent jouer un rôle majeur, et notamment lors des étapes 1 et/ou 2 :

- En proposant une activité physique et sportive lors du séjour de cohésion (étape 1) ;
- En accueillant un.e jeune au sein du club pour une mission d'intérêt général (étape 2) ;
- En accompagnant le ou la jeune vers des formes d'engagement existantes comme le Service Civique durant la 3ème étape.

Toutes les informations via le lien du SNU suivant : <https://ffaviron.fr/actualites/2021-04-15/service-national-universel-opportunit-e-pour-promouvoir-aviron>

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr

8. Aide aux structures : moteurs et coques de sécurité

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, notre fournisseur de coques de sécurité a informé la FFA que dorénavant toute nouvelle commande est estimée en livraison à partir du mois de septembre 2021.

Concernant les commandes de moteurs, merci de contacter en amont de votre commande Anthony Guedj : 01 45 14 26 49 ou anthony.guedj@ffaviron.fr